

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Sandrine Larive, indépendante située à Genève, consent au client, acheteur qui l'accepte, une prestation de bilan de douance (bilan cognitif et émotionnelle) réalisée à distance via Zoom, communément désignée « Bilan Douance ».

Kyrielle Coaching est l'entité marketing de Sandrine Larive. Le participant à toute prestation est désigné « Participant ».

Sauf dérogation formelle et expresse de la société, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client.

ARTICLE 1. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

1.1 Le Bilan Douance est une prestation d'accompagnement individuel réalisée à distance via la plateforme Zoom. Il peut être proposé seul ou en tant que composante d'un pack d'accompagnement (ex. : Pack Singularité Incarnée).

1.2 La prestation comprend une ou plusieurs séances individuelles en visioconférence dont les modalités précises (durée, nombre de séances, livrables) sont décrites sur la page de vente correspondante. 2 options possibles.

1.3 Le Client reconnaît être informé, préalablement à tout achat, que la prestation est réalisée exclusivement via Zoom et qu'une connexion internet fonctionnelle est de sa responsabilité. Le coût de la connexion internet demeure à la charge exclusive du Client.

ARTICLE 2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

2.1 La demande d'inscription se fait à partir d'une page de vente suivie d'une page de paiement récapitulant l'offre. Le Client doit lire la page de vente avant de valider son paiement.

2.2 Un accusé de réception est adressé au Client dans les 48 heures ouvrées suivant la réception de l'inscription. La confirmation est dans la majorité des cas immédiate.

2.3 La prise de rendez-vous pour la ou les séances se fait via un lien de réservation transmis par Kyrielle Coaching après la commande.

ARTICLE 3. ANNULATION ET REPORT DE SÉANCE

3.1 Toute séance non annulée au moins 48 heures avant son heure de début est due dans son intégralité, sans exception.

3.2 Une défaillance technique du côté du Client (connexion internet insuffisante, panne de box, absence de matériel compatible, etc.) ne constitue pas un cas de force majeure au sens juridique du terme et ne donne pas droit à un remboursement ni à un report gratuit de la séance. Il appartient au Client de s'assurer de disposer d'une connexion fonctionnelle avant la séance, notamment via la 4G/5G de son téléphone si nécessaire.

3.3 En cas d'annulation dans les délais par le Client, Kyrielle Coaching proposera un report de la séance selon les disponibilités.

3.4 Kyrielle Coaching se réserve le droit d'annuler ou de reporter une séance en cas de force majeure. Dans ce cas, une nouvelle date sera proposée sans frais supplémentaires.

ARTICLE 4. MODALITÉS FINANCIÈRES

4.1 Les prix des prestations proposées par Kyrielle Coaching sont indiqués en euros hors taxes. Kyrielle Coaching est non-assujettie à la TVA en Suisse.

4.2 **Le prix de la prestation est intégralement dû dès la commande.** Les éventuelles facilités de paiement proposées (paiement en 3 fois) ne constituent pas des acomptes mais un échelonnement d'un achat déjà conclu et ferme. Le Client ne peut en aucun cas interrompre ces paiements au motif d'une insatisfaction ou d'un désistement.

4.3 En cas de retard ou défaut de paiement, Kyrielle Coaching se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations et de contacter son assurance juridique pour recouvrer les sommes dues.

4.4 Si le Client habite hors de l'Union Européenne, le for se situe à Genève (Suisse) et tout litige sera soumis au droit suisse.

ARTICLE 5. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

5.1 Conformément à la réglementation applicable, **le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation** une fois la séance réservée et/ou le contenu numérique associé (formation en ligne) rendu accessible. Le prix est intégralement dû.

5.2 Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement du Client après réservation, sauf cas de force majeure dûment justifié (hospitalisation, décès d'un proche, etc.) et à la seule appréciation de Kyrielle Coaching.

5.3 Il n'existe pas de garantie satisfait ou remboursé sur cette prestation, sauf mention expresse contraire sur la page de vente.

ARTICLE 6. RESPONSABILITÉ

6.1 Le Bilan Douance est une prestation d'accompagnement et d'évaluation qualitative. Il ne constitue pas un diagnostic médical ou psychologique/ psychiatrique et ne remplace en aucun cas une consultation médicale ou psychologique.

6.2 Les résultats du bilan dépendent de l'investissement et de la coopération du Participant. Kyrielle Coaching ne saurait être tenue responsable des résultats obtenus ou de l'usage que le Participant en ferait.

6.3 La responsabilité de Kyrielle Coaching ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et est limitée au montant de la prestation concernée.

ARTICLE 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

7.1 L'ensemble des outils, méthodes, supports et contenus utilisés dans le cadre du Bilan Douance sont la propriété exclusive de Sandrine Larive / Kyrielle Coaching. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune reproduction, diffusion ou exploitation commerciale sans accord préalable et écrit.

ARTICLE 8. CONFIDENTIALITÉ ET DONNÉES PERSONNELLES

8.1 Kyrielle Coaching s'engage à traiter avec la plus stricte confidentialité les informations partagées par le Participant dans le cadre de la prestation.

8.2 Les données personnelles du Client font l'objet d'un traitement informatique conformément à la Politique de Confidentialité disponible sur le site de Kyrielle Coaching.

ARTICLE 9. RÉCLAMATIONS

9.1 Toute réclamation doit être adressée par courrier électronique à : centdrine@kyriellecoaching.com. Kyrielle Coaching s'efforcera de répondre dans les meilleurs délais.

ARTICLE 10. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

10.1 Les présentes CGV sont régies par le droit suisse. Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de Genève (Suisse).

10.2 Kyrielle Coaching se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Seule la version en ligne au moment de la commande est applicable.

10.3 Si une clause des présentes CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite sans entraîner la nullité de l'ensemble du contrat.